



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.

Budget de 2019 : Investir dans la classe moyenne pour faire croître l'économie canadienne

Le 19 mars 2019

Ottawa (Ontario)

Ministère des Finances du Canada

Depuis 2015, les Canadiens qui travaillent fort ont prouvé ce que nous savons depuis longtemps : une économie forte commence par une classe moyenne forte.

Il y a près de quatre ans, les Canadiens ont choisi d'investir dans la classe moyenne et d'offrir une aide réelle aux personnes qui travaillent fort pour en faire partie.

Investir dans la classe moyenne signifie investir dans les gens en aidant davantage ceux qui en ont besoin que ceux qui n'en ont pas besoin. Cela signifie bâtir un Canada meilleur, un pays plus fort et mieux connecté, et de meilleures possibilités de réussir pour les gens, aujourd'hui, et la promesse d'un meilleur avenir, même dans un monde en constante évolution.

Les investissements du gouvernement dans la classe moyenne portent leurs fruits. L'économie du Canada est forte et en croissance, le nombre de Canadiens sur le marché du travail est en hausse et les familles sont plus en mesure d'économiser ou de dépenser chaque mois.

Dans ce contexte, le ministre des Finances, Bill Morneau, a déposé aujourd'hui le budget de 2019, intitulé *Investir dans la classe moyenne*.

Avec le budget de 2019, le gouvernement continue d'assurer une croissance durable de l'économie, d'une manière responsable sur le plan financier, et ce, en veillant à ce que la trajectoire descendante du ratio de la dette au PIB se poursuive.

Dans le budget de 2019, le gouvernement du Canada propose ce qui suit :

- **Rendre l'accession à la propriété plus abordable pour les acheteurs d'une première propriété** en mettant en œuvre un Incitatif à l'achat d'une première propriété, soit un programme de prêt hypothécaire avec participation qui réduirait les paiements hypothécaires requis pour acheter une maison; et en leur offrant un meilleur accès à leur régime enregistré d'épargne-retraite afin d'acheter une propriété.



- **Aider les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences** grâce à la création d'une nouvelle allocation canadienne pour la formation, une allocation qui verse de l'argent aux travailleurs en vue d'aider à payer la formation, d'offrir un soutien de revenu pendant la formation et, avec la collaboration des provinces et des territoires, d'offrir une protection de l'emploi afin que les travailleurs puissent s'absenter du travail pendant la période nécessaire pour s'assurer que leurs compétences sont à jour et recherchées.
- **Préparer les jeunes Canadiens à occuper de bons emplois** en contribuant à rendre l'éducation plus abordable par une baisse des taux d'intérêts sur les prêts étudiants canadiens, en faisant de la période de grâce de six mois après qu'un étudiant emprunteur quitte l'école une période sans intérêt à payer, et en créant 84 000 nouveaux stages par année d'ici 2023-2024.
- **Aider les Canadiens à payer les coûts de médicaments sur ordonnance** en prenant des mesures en vue d'établir un régime d'assurance-médicaments national, commençant par la création d'une nouvelle Agence canadienne des médicaments qui permettrait de réduire le coût des médicaments payés par les Canadiens d'un montant pouvant atteindre 3 milliards de dollars par année, en élaborant un formulaire national pour les médicaments sur ordonnance et une stratégie nationale pour les médicaments coûteux pour le traitement des maladies rares.
- **Soutenir les aînés canadiens à faible revenu qui choisissent de continuer de faire partie de la population active** en bonifiant l'exemption sur le revenu gagné du Supplément de revenu garanti afin qu'ils puissent effectivement conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont si durement gagné.
- **Soutenir les priorités relatives aux infrastructures locales des municipalités** en proposant un paiement supplémentaire unique de 2,2 milliards de dollars au moyen du Fonds de la taxe sur l'essence qui doublera l'engagement du gouvernement pris envers les communautés en 2018-2019, et fera en sorte que les communautés aient les fonds dont elles ont besoin pour payer les réparations essentielles et d'autres projets locaux importants.
- **Fournir à tous les Canadiens l'accès à Internet haute vitesse** pour que les foyers et les entreprises partout au Canada aient accès, où qu'ils soient, à Internet haute vitesse à une vitesse de 50 Mb/s, même dans les communautés rurales, éloignées et nordiques.
- **Réduire les coûts énergétiques des Canadiens** en établissant un partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités en vue d'augmenter l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels et commerciaux à usages multiples, et en instaurant un nouvel incitatif visant l'achat de véhicules qui fonctionnent au moyen d'une batterie électrique ou de piles à hydrogène, et dont le prix de détail suggéré par le fabricant est inférieur à 45 000 \$.

- **Favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones** au moyen de nouvelles mesures visant à améliorer la qualité de vie des Premières Nations et des peuples inuits et métis au Canada; et à favoriser l'autodétermination à l'aide d'investissements visant à améliorer la qualité de l'eau; à préserver, à revitaliser et à promouvoir les langues autochtones; à améliorer la qualité de l'éducation et des soins de santé donnés aux enfants autochtones, en tenant compte de leur culture; et à promouvoir les entrepreneuriats et les entreprises autochtones.

Les nouveaux investissements du budget de 2019, combinés à des impôts moins élevés, plus d'argent dans leurs poches et un plus grand nombre de bons emplois font en sorte que les Canadiens de la classe moyenne ont de bonnes raisons de se sentir plus confiants envers ce que l'avenir leur réserve, à eux et à leur famille.

Citation

« Il y a près de quatre ans, les Canadiens ont choisi un plan qui visait à investir dans ce qui compte le plus pour eux : de bons emplois bien rémunérés; un soutien accru pour aider les familles aux prises avec le coût élevé de la vie; des communautés fortes et reliées et de meilleures possibilités de réussite pour leurs enfants et leurs petits-enfants. Ce sont les priorités des Canadiens, et celles aussi du gouvernement. Le budget de 2019 constitue la prochaine étape de notre plan pour investir dans la classe moyenne et pour bâtir une économie solide qui fonctionne pour la classe moyenne et pour tous les Canadiens. »

Bill Morneau, ministre des Finances

Les faits en bref

- Au cours des quatre dernières années, le gouvernement concentre ses efforts sur le renforcement et la croissance de la classe moyenne et sur l'offre d'une aide véritable aux personnes qui travaillent fort pour en faire partie.
- Dans le contexte du plan économique du gouvernement, le travail acharné des travailleurs canadiens a permis de créer plus de 900 000 nouveaux emplois, dont la plupart à temps plein, réduisant ainsi le taux de chômage à son niveau le plus bas depuis plus de 40 ans. Cela comprend une hausse de l'emploi particulièrement forte chez les femmes.
- L'Allocation canadienne pour enfants aide les familles à assumer le coût élevé associé au fait d'élever des enfants et donne plus d'argent à neuf familles canadiennes sur dix. Elle contribue ainsi à sortir près de 300 000 enfants de la pauvreté.
- Plus de neuf millions de Canadiens bénéficient des baisses d'impôt pour la classe moyenne du gouvernement, ce qui leur permet d'économiser ou de dépenser pour ce dont ils ont besoin.

- Une bonification du Régime de pensions du Canada (RPC), qui augmentera la prestation de retraite maximale en vertu du RPC jusqu'à concurrence de 50 % au fil du temps, fournira aux travailleurs canadiens d'aujourd'hui et de demain une sécurité du revenu accrue à leur retraite.
- Des investissements sans précédent dans les infrastructures, y compris la Stratégie nationale sur le logement, aident plus de Canadiens à se trouver un logement sécuritaire et abordable.

Documents connexes

- Plan budgétaire
- Discours budgétaire
- Documents d'information
- Cahier relatif aux genres
- Cahier relatif aux jeunes
- La revue financière (résultats financiers de janvier 2019)

Les médias peuvent s'adresser à :

Pierre-Olivier Herbert
Directeur des communications par intérim
Cabinet du ministre des Finances
pierre-olivier.herbert@canada.ca
613-286-4285

Relations avec les médias
Ministère des Finances Canada
fin.media-media.fin@canada.ca
613-369-4000

Demandes de renseignements généraux

Téléphone : 613-369-3710
Télécopieur : 613-369-4065
Téléimprimeur : 613-369-3230
Courriel : fin.financepublic-financepublique.fin@canada.ca